

## **ASSEMBLEES GENERALES DE L'A.S.C.E.E.A49**

### **Election des candidats au Conseil d'Administration**

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale se déroulera **le mardi 04 juin 2019 à partir de 14 h 00**, dans le local de notre association, situé aux Ponts de Cé, près du CEREMA.

Deux hypothèses se présentent à vous :

#### **1° Vous assistez à l'Assemblée Générale**

Vous insérez votre bulletin dans une enveloppe blanche sans inscription manuscrite. Cette enveloppe sera disposée dans l'urne au moment de votre arrivée dans la salle.

Il est rappelé que pour l'élection des membres du Conseil d'Administration, les statuts limitent à **cinq** les pouvoirs donnés à une même personne.

#### **2° Vous n'assistez pas à l'Assemblée Générale**

Vous insérez votre bulletin de vote dans une enveloppe blanche que vous introduisez dans une enveloppe vierge sur laquelle vous faites figurer vos nom, prénom et signature. Vous remettez alors cette enveloppe et le bon pour **pouvoir** à la personne qui vous représentera à l'Assemblée Générale.

222222222222

Vous trouverez ci-joint, en complément le bon pour pouvoir avec le bulletin de vote (liste des candidats).

Merci de bien suivre ces recommandations.

**Les bureaux de vote sont ouverts de 13 H30 à 14 H 30 précises.**

# BON POUR POUVOIR

Je soussigné (e) NOM, Prénom.....

Service ou Subdivision .....

Donne pouvoir à Nom, Prénom .....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ASCEEA 49 qui se déroulera le mardi 04 juin 2019 **au local des Ponts de Cé de 13 h 30 à 14 h 30 précises.**

**ATTENTION** : Un adhérent ne peut détenir plus de 5 pouvoirs.

Signature



## BULLETIN DE VOTE

### POUR LE RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>SERVICE</b>
Dominique	BOUCHER	SG/UFIL
Clotilde	BUFFET	DIR/MDDCT
Roselyne	CLATOT	Retraitée
Joël	FORTUNÉ	Département
Rémi	PRIOU	Département
Georges	RIGAULT	Retraité

Nota : Vous avez la possibilité de laisser la liste telle quelle ou de supprimer des noms